



EXAMEN DU SYSTÈME DE HAUTE PERFORMANCE :

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Demande de propositions pour consultants

Karaté Canada est à la recherche de propositions pour fournir des services de conseil pour un examen indépendant de son système de haute performance. L'examen analysera l'état actuel de la structure organisationnelle de Karaté Canada, des programmes de haute performance et des voies de cheminement des athlètes, afin de formuler des recommandations concrètes d'amélioration qui aideront Karaté Canada à élaborer un nouveau plan stratégique de haute performance.

À PROPOS DE KARATÉ CANADA

Karaté Canada est une société à but non lucratif, constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, ayant pour but de représenter et de regrouper les activités relatives à la promotion, à l'organisation, à la réglementation et à la popularisation du karaté partout au Canada, de protéger la santé et le bien-être des athlètes, et de promouvoir les intérêts du karaté partout au Canada. Karaté Canada est l'organisme national de sport admissible à un financement dans le cadre du Programme de soutien au sport de Sport Canada et est membre du Comité olympique canadien en tant que sport des Jeux panaméricains et des Jeux olympiques.

Karaté Canada est une fédération axée sur les athlètes qui est active dans 10 provinces et un territoire. Avec environ 16 000 membres, Karaté Canada offre des programmes de haute performance et de développement pour les athlètes seniors et juniors, ainsi que des programmes de développement pour les entraîneurs et les officiels.

Le sport du karaté fera ses débuts aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020 (2021). Le karaté a été inclus dans les Jeux olympiques de la jeunesse de 2018 à Buenos Aires et dans les Jeux panaméricains de 2019 à Lima. Récemment, le karaté a été ajouté comme sport pour les Jeux du Canada de 2023 à l'Île-du-Prince-Édouard, et il sera présenté aux Jeux panaméricains juniors de Cali 2021 et aux Jeux olympiques de la jeunesse de 2022.

NOTRE VISION

« Notre objectif est de devenir un réseau national de classe mondiale hautement efficace voué à la promotion, à la croissance, au développement et à l'excellence du karaté au Canada. »

NOTRE MISSION/OBJECTIF

« Agir comme chef de file et partenaire pour créer un environnement et un réseau propices à la réussite à tous les niveaux. »

NOS PRINCIPES ET VALEURS FONDAMENTAUX

- Nos gens et nos membres demeurent notre priorité.
- Nous aspirons à l'excellence dans tout ce que nous entreprenons.
- Nous croyons dans la force de l'équipe.
- Nos actions reposent sur des normes d'éthique élevées.

NOS OBJECTIFS DE HAUTE PERFORMANCE (CONFORMÉMENT À NOTRE PLAN STRATÉGIQUE)

- **Nous sommes présents sur la scène internationale**
Nous contribuons tous à la réussite internationale des membres de notre équipe nationale

EXAMEN DE HAUTE PERFORMANCE - PRINCIPAUX OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Karaté Canada s'engagera dans un examen complet de la haute performance visant à atteindre les résultats suivants :

L'intention de Karaté Canada est de :

- Améliorer la clarté des rôles et continuer à progresser vers les pratiques exemplaires; cela implique de définir plus précisément et clairement les

- rôles et responsabilités de la gouvernance par rapport aux rôles et responsabilités opérationnels en ce qui concerne la haute performance;
- Examiner les préoccupations soulevées par les OPTS membres et consulter les intervenants appropriés concernant les systèmes, la structure et les pratiques de haute performance;
 - Définir plus précisément les pratiques exemplaires en matière de communication et de responsabilité avec le personnel et les intervenants de Karaté Canada;
 - Améliorer la clarté et le soutien aux participants de la haute performance, y compris, mais sans s'y limiter, les athlètes, les arbitres et les entraîneurs;
 - Développer des parcours clairs permettant aux athlètes de progresser et de passer des programmes juniors aux programmes seniors.
 - Améliorer le fonctionnement général de tous les programmes de haute performance.

Karaté Canada recherche donc des propositions d'un(e) consultant(e) indépendant(e) pour mener un examen complet et consultatif de son système de haute performance, y compris l'évaluation de la structure, et des programmes de haute performance (HP) de Karaté Canada. Le (ou la) consultant(e) fournira à Karaté Canada des recommandations concrètes et claires pour informer et aider l'organisation à progresser vers les pratiques exemplaires de haute performance et vers le développement d'un nouveau plan stratégique de haute performance.

Cet examen du système de haute performance comprendra les éléments suivants :

Révision complète des principaux secteurs d'interventions stratégiques suivants (conformément à la Stratégie canadienne du sport de haut niveau 2019, qui peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/politiques-lois-reglements-sport/strategie-haut-niveau.html>. Voir l'annexe A pour une définition plus précise de la portée de l'examen et certaines des questions clés que Karaté Canada souhaite aborder dans le cadre de cet examen) :

- La structure HP de Karaté Canada
- Leadership technique
- Entraîneurs
- Bassin d'athlètes

- Science de la performance, recherche et innovation
- Gouvernance (*en ce qui concerne la HP; veuillez noter que l'alignement sera nécessaire avec un examen indépendant de la gouvernance, actuellement en cours*)
- Financement et budgétisation (...)

De plus, les éléments suivants doivent être pris en considération :

- Karaté Canada souhaite continuer à évoluer vers un conseil d'administration axé sur les politiques. Il soutient les priorités du gouvernement du Canada et cherche à s'aligner sur les éléments de gouvernance identifiés comme pratiques exemplaires par Sport Canada, via son bulletin de gouvernance (Programme de soutien au sport). Karaté Canada s'est aussi engagé à aligner sa gouvernance sur le Code de gouvernance du sport canadien du Comité olympique canadien, et procède actuellement à un examen indépendant et complet de sa gouvernance;
- Karaté Canada appuie et s'engage à respecter pleinement le concept de sport sécuritaire dans toutes ses activités et sa gouvernance, y compris ses systèmes, politiques, critères, lignes directrices, procédures et documents de haute performance;
- Karaté Canada s'engage à accueillir la diversité et à rester une organisation inclusive.

Ce processus d'examen devrait inclure :

- Examen de l'ensemble des politiques, lignes directrices, contrats, descriptions de poste, mandats, procédures, plans, rapports récents, pratiques et tendances des résultats au niveau international liés à la HP (...);
- Travail et consultation avec le comité directeur de l'examen du système HP de Karaté Canada, le directeur HP, le comité HP, le conseil d'administration, le directeur exécutif, les responsables HP des OPTS membres, les entraîneurs et les athlètes du programme de l'équipe nationale (etc.) et le personnel de l'ESI / Science de la performance, recherche et innovation pour identifier les principaux domaines d'amélioration potentiels HP (analyse FFPM HP);
- Collaboration avec les bénévoles et le personnel désignés par KC pour déterminer la vision, l'orientation et les priorités de HP des différents intervenants de l'organisation, par le biais d'entrevues, de groupes de discussion, de sondages et/ou de webinaires (...);

- Pratiques exemplaires et recommandations fondées sur des données concrètes pour une structure de HP renforcée dans tous les domaines identifiés dans le présent document ainsi que dans l'annexe A, en particulier à la lumière des nouveaux défis découlant de la pandémie COVID-19 en cours.

Ce projet d'examen du système de HP (ainsi que l'initiative adjacente et en cours d'examen de la gouvernance) est soutenu par Sport Canada, le Comité olympique canadien, À nous le podium et le conseil d'administration de Karaté Canada.

BUDGET ET CALENDRIER

Les travaux du projet peuvent commencer dès mars ou avril 2021, et devraient être exécutés d'ici novembre 2021. Le contrat devrait être d'un montant compris entre 15 000 et 20 000 dollars, en fonction de l'expérience, des qualifications et du plan de travail, à négocier avec le (ou la) candidat(e) retenu(e).

DEMANDEURS

Les propositions doivent décrire les compétences et l'expérience pertinentes du(de la) candidat(e) qui lui permettront de réussir :

- Analyser et comparer différents modèles, structures et programmes de HP, en particulier dans le secteur des ONS (organisme national de sport) amateurs et à but non lucratif;
- Entreprendre des consultations avec les différents intervenants;
- Rédiger et présenter des rapports, et élaborer des recommandations claires et tangibles pour l'amélioration (...)

Une expertise démontrée dans le domaine du sport de haut niveau, ainsi qu'une familiarité avérée avec l'animation de petits groupes, la pensée critique et analytique, l'évaluation de projets, la connaissance du système sportif canadien et de la stratégie canadienne de sport de haut niveau, une expérience considérable dans l'aide aux organisations sportives à but non lucratif pour évoluer vers un cadre optimal de haute performance seront tous considérés comme des atouts importants pour ce projet. Une connaissance approfondie du sport du karaté n'est pas une exigence, mais une solide compréhension de la HP dans les sports individuels (et

idéalement de combat) canadiens et internationaux est un atout important.

Les propositions doivent aussi inclure les frais de service, le plan, les produits livrables et les dates d'étapes (ainsi que la façon dont les composantes et les outils en ligne seront mis à profit pour une facilitation et une consultation efficaces, et des informations sur la façon dont la consultation aura lieu dans les deux langues officielles du Canada – l'anglais et le français).

Les propositions peuvent inclure des documents tels qu'un curriculum vitae, des exemples de travaux antérieurs, un modèle de plan de travail et/ou une ou plusieurs lettres de recommandation.

Le (ou la) candidat(e) retenu(e) bénéficiera en outre d'un soutien administratif et consultatif de la part du personnel de Karaté Canada et des bénévoles désignés.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Karaté Canada accepte les propositions pour effectuer ce travail jusqu'au 25 mars 2021, à soumettre à olivier@karatecanada.org (avec craig@karatecanada.org en c. c.). La sélection doit avoir lieu peu après.

Veuillez faire parvenir vos questions à : olivier@karatecanada.org et indiquer vos coordonnées de préférence.

Karaté Canada se réserve le droit de rejeter une ou toutes les propositions, de demander de nouvelles propositions ou de demander des informations supplémentaires. Karaté Canada se réserve aussi le droit de poursuivre les négociations avec l'un ou l'autre ou l'ensemble des soumissionnaires.

Ce projet est rendu possible grâce au généreux soutien du gouvernement du Canada.

ANNEXE A –



PORTÉE DU PROJET

EXAMEN DU SYSTÈME DE HAUTE PERFORMANCE DE KARATÉ CANADA (y compris SA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE, SES PROGRAMMES ET SA GOUVERNANCE EN RELATION AVEC LA HAUTE PERFORMANCE)

Objectif de l'examen :

Effectuer une analyse de l'état actuel de la structure organisationnelle de Karaté Canada, des programmes de haute performance et des parcours des athlètes, afin de formuler des recommandations concrètes qui aideront Karaté Canada à élaborer son prochain plan stratégique de haute performance (pour 2022 à 2028).

Ces 10 dernières années, la structure de la haute performance de Karaté Canada (KC) a beaucoup changé, et pour le mieux. Le développement de programmes distincts, l'embauche d'un(e) consultant(e) expert(e), l'embauche d'entraîneurs de programmes, l'indépendance d'un comité de haute performance (HP), ainsi que l'embauche d'un(e) directeur(trice) HP ont permis à nos athlètes de haut niveau de mieux réussir et nous avons obtenu des résultats meilleurs et plus constants au cours des dernières années, tant dans le programme senior que junior.

Les quatre ou cinq dernières années, passées au sein du cycle olympique (élargi), ont été riches en occasions et en défis qui ont poussé nos athlètes, les officiels internationaux, les entraîneurs, le personnel et notre fédération à leurs limites. Nous faisons beaucoup plus qu'il y a 10 ans, voire cinq ans, et les attentes envers nous tous ont considérablement augmenté, bien que les niveaux de soutien financier soient restés relativement les mêmes.

Bien que KC soit monté sur le podium au niveau élite de HP (Karate-1 Première Ligue et événements de la Série A, Jeux et Championnats panaméricains), il reste des défis à relever avec ce qui est un mélange de programmes et d'idées, et pour un DHP qui a hérité de ce système. De plus, alors que la HP élite senior est un véritable triangle, avec le bas large, le haut étroit et nos ressources limitées, KC cherche à mieux comprendre comment utiliser efficacement les ressources à sa disposition pour créer un programme bien équilibré et optimal qui est stratégiquement positionné pour atteindre nos objectifs. KC reste aussi attentif à son vaste programme pour les athlètes juniors, qui connaît un grand succès, et à la manière de faire passer

une personne de ce programme à un niveau supérieur.

En tant qu'organisme national de sport (ONS) ayant de fortes aspirations à monter régulièrement sur le podium sur la scène mondiale, KC estime qu'il est optimal qu'un examen par un expert tiers détermine les lacunes existantes et les stratégies potentielles à déployer qui amélioreront considérablement le potentiel de podium du Canada aux Jeux olympiques (le cas échéant), aux Championnats du monde seniors, aux Jeux panaméricains, aux Championnats du monde juniors et à d'autres événements internationaux de premier plan, au-delà de 2021 et dans le contexte de la nouvelle pandémie / post-COVID 19.

Cet examen de haute performance évaluera les résultats des quatre à cinq dernières années afin d'identifier les points forts et les lacunes et de tirer des leçons et des recommandations immédiates. Il comparera les plans techniques, les structures, les systèmes et les performances connexes du Canada au paysage international des nations concurrentes identifiées ainsi qu'à ceux qui ont obtenu de meilleurs résultats sur le podium. Cet examen comparera aussi l'état actuel des plans, structures et systèmes techniques de Karaté Canada aux pratiques exemplaires acceptées des sports de haut niveau du Canada et des ONS.

Cet examen portera notamment sur le cadre de haute performance de l'ONS pour les programmes des équipes nationales masculines et féminines (ordinaires et para) juniors et seniors, qui sera élaboré par le personnel technique. En outre, la structure de gouvernance optimale, y compris les rôles et les pouvoirs spécifiques du conseil d'administration, de la direction du personnel senior et du personnel technique (entraîneurs de l'équipe nationale et autres membres clés du personnel de soutien technique), sera déterminée pour assurer le succès (en collaboration avec le(la) consultant(e) qui mène l'examen de la gouvernance en cours). Une analyse d'autres nations internationales de premier plan et comparables et d'autres structures jugées appropriées (telles que d'autres fédérations canadiennes de sports de combat qui connaissent le succès) sera effectuée à des fins d'analyse comparative.

CONSULTANT PROPOSÉ ET COMITÉ D'EXAMEN

Le comité directeur de KC responsable de l'examen du système de la haute performance a été mis sur pied dans le but de sélectionner un(e) consultant(e) pour diriger ce projet. Ce(tte) consultant(e) sera appuyé(e) par un comité consultatif sur la haute performance et par le directeur exécutif qui (au besoin) fournira un haut niveau de compréhension du système sportif canadien, y compris la structure de financement de la haute performance, qui est liée à la Stratégie canadienne du sport de haut niveau (<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/politiques-lois-reglements-sport/strategie-haut-niveau.html>) et qui est essentielle à cet examen. Le (ou la) consultant(e) possédera une expertise dans le domaine de la haute performance, du sport individuel et du développement de systèmes, ainsi que des antécédents solides garantissant la crédibilité auprès de la communauté sportive et de karaté canadienne, ce qui contribuera à susciter le ralliement et permettra une mise en œuvre rapide et réussie des recommandations qui ressortiront du rapport d'examen.

Le (ou la) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le comité directeur de l'examen et le directeur exécutif pour mener à bien cet examen.

LES QUESTIONS CLÉS AUXQUELLES L'EXAMEN CHERCHERA À RÉPONDRE

- Comment KC définit-il la HP (définir précisément ce qui constitue le sport de haute performance dans le karaté et le distinguer clairement des autres aspects du développement et de la participation), et quels sont / devraient être les objectifs à court et à long terme de KC en matière de HP?
- Quelles sont les lacunes de la structure de développement et de haute performance de KC? Cela comprendra le leadership technique, les entraîneurs, l'environnement d'entraînement quotidien, l'environnement de compétition, la science de la performance, la recherche et l'innovation, l'identification et le développement du talent dans le parcours de l'athlète de KC, etc. (voir les domaines critiques identifiés dans la Stratégie canadienne du sport de haut niveau de 2019).
- Quelle est la meilleure structure de développement et de haute performance possible pour que KC obtienne un succès durable en matière de haute performance?
- Quel devrait être le rôle des provinces dans le développement des athlètes?
- Quels rôles les clubs / dojos doivent-ils jouer dans le développement des athlètes?
- Comment créer un modèle de financement durable pour notre parcours de HP qui tienne compte des prévisions réalistes du financement public (cadre de financement des ONS pour le PSS et l'excellence accrue) et du financement privé (génération de revenus, commandites des entreprises, dons philanthropiques, etc.)

LES SECTEURS D'EXAMEN CRITIQUES

L'un des objectifs stratégiques de ce processus est d'améliorer l'alignement entre KC et les systèmes de haute performance de Sport Canada. À ce titre, l'alignement des questions directrices de cet examen avec la Stratégie pour le sport de haut niveau de Sport Canada et ses 11 secteurs clés sera crucial pour le succès de cet examen.

Cela inclut, mais n'est pas limité à :

1) Structure de haute performance : est-elle de classe mondiale / optimale?

- Une définition claire de la classe mondiale est établie avec des IRC mesurables
- Y a-t-il une structure de haute performance de premier plan au niveau mondial en place et que faut-il pour soutenir la structure de haute performance souhaitée à long terme?

- Une culture de l'excellence est-elle ancrée au sein du personnel et des athlètes?
- Existe-t-il un mandat de haute performance clairement articulé et hiérarchisé, soutenu par le conseil d'administration?
- Existe-t-il une vision et une mission claires pour les plans de HP qui s'alignent sur le plan stratégique global de KC?
- Existe-t-il des objectifs, des critères de référence et des résultats clairs? Quel est le processus requis pour assurer un suivi, des compte-rendus et une planification continus en vue d'une amélioration continue?
- Existe-t-il un cadre de responsabilisation pour combler les écarts de performance?
- Les lacunes sont-elles identifiées et corrigées pour améliorer les performances?

Leadership technique: est-il de classe mondiale / optimal?

- Existe-t-il un(e) directeur(trice) de la haute performance de classe / niveau mondial(e) pour atteindre les objectifs du podium?
- Existe-t-il une description de poste appropriée pour le (ou la) directeur(trice) de la haute performance?
- Y a-t-il des entraîneurs de premier plan au niveau mondial qui travaillent avec des athlètes de haut niveau, et en nombre suffisant (ratio optimal athlète-entraîneur, en environnement d'entraînement quotidien et en compétition)?
- Existe-t-il des descriptions de poste appropriées pour le personnel d'entraîneurs et de soutien technique?
- Les rôles et les responsabilités sont-ils clairement définis et compris?
- Le(la) directeur(trice) de la haute performance dispose-t-il du personnel nécessaire pour atteindre les objectifs de podium de l'ONS?
- Les lacunes sont-elles identifiées et corrigées pour améliorer les performances?
- Existe-t-il des plans opérationnels et des pratiques de suivi qui donnent la priorité à la programmation de haute performance?
- Le(la) directeur(trice) de la haute performance et le personnel d'entraîneurs sont-ils formellement évalués (évaluations régulières des performances) et des occasions de perfectionnement professionnel sont-elles identifiées et entreprises?

3. L'entraînement : est-il de classe mondiale / optimal?

- Y a-t-il des entraîneurs en chef de premier plan au niveau mondial en place et qui atteignent des objectifs de podium?
- Les entraîneurs assistants sont-ils suffisamment qualifiés, expérimentés et capables de répondre aux besoins du karaté international (dans les deux disciplines)?

- Les entraîneurs techniques travaillent-ils avec les athlètes dans le cadre de l'entraînement quotidien?
- Quel est le niveau des entraîneurs de la prochaine génération et des équipes nationales juniors que nous développons (et comment cela est-il lié à notre PNCE)? Sont-ils issus du pays? S'agit-il d'investissements à long terme?
- Existe-t-il des descriptions de poste appropriées pour le personnel d'entraîneurs et le personnel technique?
- Existe-t-il un parcours de développement de l'entraîneur qui soit pleinement développé, compris et validé?

4. Bassin d'athlètes : est-il suffisant?

- Le bassin de talents est-il suffisant - tant en profondeur qu'en qualité - pour atteindre les objectifs de médailles de l'ONS au cours des 8 prochaines années?
- Les parcours des athlètes de haut niveau sont-ils bien définis et efficaces?
- Les recherches d'identification de talents sont-elles efficaces et quel est le cadre de responsabilisation?
- L'environnement d'entraînement national est-il adéquat ? Si ce n'est pas le cas, où est-il déficient?
- Le niveau de compétition national est-il adéquat pour un potentiel de podium international? Si ce n'est pas le cas, comment peut-il être amélioré?
- Les parcours des athlètes et la prestation technique dans les clubs / dojos, les organisations sportives provinciales / territoriales et l'ONS sont-ils efficacement harmonisés?
- Le parcours du podium est-il pleinement développé, compris, validé, communiqué et compris (Style de jeu gagnant, Profil de la médaille d'or...)?
- Des pratiques de suivi sont-elles en place pour aider à informer le développement des athlètes et les interventions associées?

5. La science de la performance, recherche et innovation (SPRI) : soutient-elle et influence-t-elle efficacement les performances sur le podium?

- Quelles sont les exigences en matière de science de la performance à tous les niveaux de la programmation?
- L'équipe SPRI est-elle officiellement intégrée dans les environnements quotidiens d'entraînement et de compétition?
- Le(la) DHP et les entraîneurs exercent-ils une surveillance appropriée de la PSRI?
- Le plan est-il basé sur l'analyse des écarts de performance des athlètes et des équipes?

- Les rôles et responsabilités du PSRI sont-ils clairement définis et compris par l'ensemble du personnel technique, et la communication et la coordination sont-elles optimales entre le personnel de KC ESI / SPRI et le personnel externe ESI / SPRI travaillant avec les athlètes ciblés dans leur environnement d'entraînement quotidien?
- Les praticiens des PSRI sont-ils formellement et efficacement évalués (y compris la planification du perfectionnement professionnel associé)?
- Les ressources du PSRI sont-elles correctement allouées?

6. Bonne gouvernance : le conseil d'administration est-il favorable?

- Le CA fonctionne-t-il comme un CA de gouvernance fonctionnelle / politique?
- Le CA s'abstient-il d'intervenir sur le plan opérationnel?
- Le CA reporte-t-il le contrôle opérationnel au directeur exécutif et les décisions de HP à la direction technique?
- Le CA comprend-il les forces, les faiblesses, les lacunes et les défis du programme de haute performance?
- Le CA fournit-il les ressources nécessaires pour soutenir la mise en œuvre complète du programme HP?
- Le CA dispose-t-il d'un personnel suffisant pour soutenir la mise en œuvre complète du programme HP?
- La structure du comité est-elle consultative pour l'équipe de direction / le personnel technique?
- Le CA est-il disposé à s'engager réellement dans une approche à long terme et à formuler des recommandations à partir de cette révision organisationnelle?

7. Financement et budgétisation : comment parvenir à un modèle de financement qui réponde à nos aspirations en matière de haute performance?

Suite à une analyse complète des secteurs essentiels d'examen ci-dessus, les modèles de financement et de budgétisation de la haute performance de KC seront aussi étudiés en ce qui concerne les questions suivantes :

- Quel est le coût (financier et autres) d'une médaille olympique ou de Championnat du monde en karaté? Comment cela se compare-t-il à l'investissement de KC dans ses athlètes de haut niveau (candidats à une médaille) et dans ses équipes globales?
- Quel montant du financement de base de Sport Canada devrait être alloué à la haute performance?
- Quelles sont les possibilités inexploitées de collecter les fonds nécessaires?

- KC devrait-il avoir pour objectif de soutenir les grandes équipes / délégations junior et senior qui aspirent à monter sur le podium, et si oui, comment peut-il y parvenir au mieux?
- Dans quelle mesure l'approche de soutien accru à l'athlète par paliers et ciblée a-t-elle réussi à soutenir les objectifs à court et à long terme de KC en matière de HP, et devrait-elle être maintenue, affinée ou abandonnée?
- Comment KC peut-il tirer avantage du financement accessible au sein du système pour garantir une efficacité optimale des fonds alloués à la HP?

LE PLAN DE L'EXAMEN

Le directeur exécutif sera le point de contact avec la communauté de l'ONS. Le conseil d'administration, le comité directeur de l'examen et le directeur exécutif serviront de points de référence pour modérer les idées et les plans tout au long du projet.

1. L'ONS doit informer les membres du personnel/les membres concernés qu'ils ont accepté d'entreprendre un examen de la structure de haute performance;
2. Une première réunion avec le directeur exécutif est organisée pour présenter le(la) consultant(e);
3. Une première réunion avec les principaux intervenants de l'ONS a lieu avec le(la) consultant(e);
4. Des recherches sur l'état actuel des programmes de HP sont entreprises;
5. Des entrevues internes et externes sont menées;
6. Les résultats sont analysés et des entrevues de suivi sont recherchées avec des experts du sport ou de la gestion, selon les besoins;
7. Une ébauche de rapport est rédigée pour l'ONS. Un retour d'information est demandé avant la publication du rapport final.

CALENDRIER PROPOSÉ

- Confirmer le contrat, la portée du projet et le budget : Mars 2021
- Communication de l'ONS à ses membres : Avril 2021
- Réunions préalables à l'examen avec l'équipe d'examen : Avril 2021
- Réunion d'introduction avec l'ONS : Mai 2021
- Recherche quant à l'état des programmes

- | | |
|---|----------------------|
| et analyse internationale : | Mai à juillet 2021 |
| • Entrevues | |
| • Identifier les participants : | Juin 2021 |
| • Contact et déroulement : | Juillet à sept. 2021 |
| • Intégration des comptes-rendus / réflexions après les Jeux de Tokyo | |
| | Août 2021 |
| • Examiner les résultats et rédiger un projet de rapport
à présenter au conseil d'administration | |
| | Octobre 2021 |
| • Version finale | |
| (y compris le résumé pour la communauté élargie) : | Novembre 2021 |